



Montreuil, le 20 janvier 2025

## Non à la suppression du seul opérateur public pour l'agriculture biologique !

A moins d'un mois du prochain Salon de l'Agriculture, nous nous apprêtons à célébrer cette année les 40 ans du label officiel Agriculture Biologique, AB, et à lancer une campagne de communication de grande envergure pour (re)donner aux Français l'envie de consommer bio.

---

### 40 ans d'agriculture écologique au service de l'intérêt général, garantie par les pouvoirs publics

40 ans à patiemment constituer **un trésor national** : nos 61 000 fermes bio et 24 000 opérateurs sur l'ensemble du territoire, qui nous permettent d'être la **première surface bio cultivée en Europe**, et le **premier vignoble bio mondial**.

20 ans que les professionnels du secteur assurent une gouvernance partagée et exemplaire, avec les ministères de l'Agriculture et de la Transition écologique, du seul outil national qui assure son développement et de sa promotion : l'Agence BIO !

Et pourtant ! A notre grande surprise et sans aucune concertation, vendredi soir un amendement a été adopté au Sénat pour supprimer **l'interlocuteur privilégié** de cette filière : l'Agence Nationale pour la Promotion et le Développement de l'Agriculture Biologique, **l'Agence BIO**. Contre l'avis de l'ensemble du secteur, allant des agriculteurs bio en amont jusqu'aux distributeurs de produits bio en aval, en passant par les coopératives, et les transformateurs, et ce pour toutes les filières et sur tous les territoires.

Cette décision brutale est un **non-sens puisqu'elle intervient alors même que les moyens de l'Agence BIO ont augmenté de près 75% depuis 2022**, dans le but de financer les besoins d'une filière qui commence à rebondir après 3 ans de marasme économique, pour repasser à nouveau la barre des 13 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Si nous sommes pour une rationalisation des dépenses de l'État, elle doit s'effectuer dans une démarche de concertation et après des études d'impact avant que des décisions soient prises. Ce ne fut pas le cas pour cet amendement.

### Ces économies de bouts de chandelle (dites « rationalisations ») reviendraient à :

- Passer un plan social de 23 salariés de droit privé 100% consacrés à ce segment de l'agriculture ;



- Mettre fin aux spécificités du Fonds Avenir Bio permettant de soutenir l'essor de plus de 400 entrepreneurs qui construisent des filières bio made in France ;
- Mettre fin à l'outil de promotion national spécialiste des produits bio au moment où générer des débouchés est clef ;
- Mettre fin au pilotage et aux prévisions d'évolution de la filière à travers l'Observatoire National de l'Agriculture Biologique qui assure le suivi des opérateurs et surfaces de la filière ;
- Mettre fin à la promotion des outils nous permettant d'atteindre les 20% de produits bio en restauration collective ;
- **Et mettre fin au seul lieu d'expression et de concertation national de l'ensemble de la filière.**

Supprimer leur Agence revient à dire aux 215 000 emplois du secteur, et à **1 agriculteur sur 6**, qu'il n'y a pas de place pour la diversité des modèles.

Cela occasionnerait une **saignée démographique dans les champs**. 25% des installés en agriculture l'an dernier étaient en bio. Après une France sans usine, prenons-nous le risque d'une France sans vaches et sans tracteurs, faute de soutien au bio et de son attractivité ?

Vouloir rejeter le **Mercosur et des normes inférieures** aux nôtres et en même temps supprimer le bras armé de l'Etat et des professionnels au service de la meilleure de nos normes écologiques, le diplôme d'Etat AB, n'est pas cohérent.

Chaque hectare en bio, c'est encore plus de **souveraineté alimentaire** pour la France :

- Chaque hectare en bio, ce sont des importations d'engrais synthétiques en moins et une balance commerciale qui se remplume ;
- Chaque animal élevé en bio, avec entre 30 et 70% d'alimentation bio locale obligatoire, ce sont des importations de tourteaux de soja en moins ;
- Et la bio en France, c'est surtout 70% du bio consommé en France qui est made in France.

A quelques semaines du Salon de l'Agriculture où sera lancée en fanfare la première campagne collective autour du bio d'ampleur, la tentation est grande de croire que l'on arrête de viser un bio à grande échelle.

L'Agence BIO a justement pour mission d'informer le citoyen français pour qu'« il vote avec son porte-monnaie » et consomme plus de bio. Pour générer des débouchés pour les filières bio françaises, qu'elle finance (plus de 120 millions d'euros et 350 infrastructures produisant du bio made in France partout sur le territoire depuis sa



création). Pour éditer les chiffres du secteur via l'Observatoire national de l'Agriculture Biologique.

### **Car qui va se charger de ses 3 missions d'intérêt général ?**

Des fonctionnaires de moins en moins nombreux qui auraient hypothétiquement le loisir d'assurer 3 missions d'intérêt général en plus ? Le bio ne peut finir comme un dossier parmi d'autres, qui sera géré en surplus par des généralistes, alors qu'aujourd'hui il est piloté par des **experts spécialisés**. Un marché vertueux ne se crée par tout seul. Il faut l'accompagner.

Le bio est la transition alimentaire, il faut investir dessus et il faut des bras pour le faire. L'Agence BIO, structure légère, est le garant de l'efficacité de l'investissement de chaque denier public dans l'agriculture écologique et des effets de levier qu'il génère.

### **Le bio n'est pas l'affaire des bios : il est l'affaire de tous.**

Et il y a une agence dédiée à cette agriculture d'intérêt général qu'il ne faut pas casser, en dispersant son patrimoine et son expertise aux quatre vents. Alors que le bio est en croissance chez tous vos voisins, en particulier l'Allemagne, ne prenons pas l'autoroute de l'histoire à contresens !

*Signataires : les administrateurs et responsables des organisations professionnelles de la filière, réunis au sein de l'Agence BIO :*

- Jean Verdier, président de l'Agence BIO
- Philippe Henry, FNAB
- Bruno Martel, Coopération Agricole
- Christelle le Hir, Synadis, présidente de la Vie Claire
- Jérémie Ginart, Synabio
- Benoit Soury, FCD, membre du comex de Carrefour
- Philippe Lassalle Saint Jean, administrateur des Interbio

#### **CONTACTS PRESSE :**

Alice Ferré – [alice.ferre@havas.com](mailto:alice.ferre@havas.com) - 07.84.10.08.17

Alice Barny – [alice.barny@havas.com](mailto:alice.barny@havas.com) - 07.88.07.00.72